

PREFET  
DU JURA

## PREVENTION DES CAMBRIOLAGES : L'OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

C  
O  
M  
M  
U  
N  
I  
Q  
U  
E  
  
D  
E  
  
P  
R  
E  
S  
S  
E

A l'occasion de la période des vacances de février, la Police et la Gendarmerie nationales reconduisent l'opération "tranquillité vacances".

Cette opération vise à prévenir les cambriolages en assurant une surveillance renforcée des habitations en l'absence de leurs occupants.

Dans le cadre de ce dispositif, les policiers et les gendarmes s'engagent à passer fréquemment au domicile des personnes ayant signalé leur absence.

Pour cela, les habitants sont invités à déposer leur demande quelques jours avant leur départ au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie dont ils dépendent.

Ce service est gratuit.

Le formulaire de demande individuelle peut être téléchargé sur le site internet de la préfecture : [www.jura.gouv.fr](http://www.jura.gouv.fr).

*A l'attention des rédactions :*

*Si vous souhaitez accompagner une patrouille dans le cadre de cette opération, vous pouvez contacter le bureau de la communication interministérielle de la préfecture.*

CONTACT :  
Préfecture du Jura  
Service Communication Interministérielle

Téléphone : 03.84.86.84.00 Télécopie : 03.84.43.42.86  
Email : [pref-communication@jura.gouv.fr](mailto:pref-communication@jura.gouv.fr)

CONTACT :  
**Préfecture du Jura**  
**Service Communication Interministérielle**

Téléphone : 03.84.86.84.00 Télécopie : 03.84.43.42.86  
Email : [pref-communication@jura.gouv.fr](mailto:pref-communication@jura.gouv.fr)